



GESTION PARTICIPATIVE

BIENTÔT LE RENOUVELLEMENT DES MANDATS DES BUREAUX DE CPF

La loi forestière de 1994 consacre explicitement l'existence du *Comité Paysans Forêt*, comme étant un organe qui joue un rôle d'intermédiaire entre les populations riveraines des zones d'exploitation des forêts d'une part et l'administration forestière, les entreprises, les ONG et tout autre acteur important du secteur forestier d'autre part. Il s'agit en effet, des structures de concertation, de planification et de participation des populations locales à la gestion des forêts dont elles sont riveraines, conformément aux arrêtés conjoints N° 000122/MINAT/MINEFI du 29 avril 1998, N° 0000076/MINATD/MINFI/MINFOF du 26 juin 2012 et de la décision N° 1354/D/MINEF/CAB du 26 novembre 1999.

Dans la zone d'activité de PALLISCO, on dénombre 09 CPF, soit 01 à Messok, 02 dans le Dja et 06 à Lomié. Ces CPF sont dès lors les intermédiaires entre l'administration forestière, les exploitants forestiers et les populations locales. Cela se traduit concrètement par l'animation et la sensibilisation, la transmission des informations utiles à l'administration forestière, la participation à l'élaboration des plans d'aménagement ainsi qu'à l'exécution des travaux en forêt. Les bureaux en exercice actuellement dans les différents CPF sont en fonction depuis 2017, ces mandats fixés à trois ans devront être renouvelés au courant de ce mois. C'est donc pour ces différents bureaux, l'heure du bilan, le moment de rendre compte aux communautés qu'ils représentent.



Images de quelques CPF en activités

Il n'est pas ici question de verser dans des considérations personnelles encore moins des conflits d'intérêt, mais plutôt de questionner les mandataires sur ce qui a été accompli dans le sens du développement communautaire durant leur exercice. La pertinence et la valeur d'un CPF devrait en réalité se mesurer quant au respect du cahier des charges et autres engagements vis-à-vis de l'administration des forêts et de l'exploitant. Mais aussi, l'efficacité dans la tenue des réunions, l'identification, la maturation et le suivi des projets sociaux, sont autant d'indicateurs de la performance de ces organes. Enfin, il y a l'aspect de restitution et de compte rendu aux populations, car il faut bien que le paysan du plus profond du village, puisse être informé sur le fonctionnement du CPF et le déroulement des activités concernant sa communauté.

CRISE SANITAIRE

LUTTE CONTRE LE CORONA VIRUS, UNE AFFAIRE DE TOUS

Le Monde entier est touché par une pandémie virulente et mortelle appelée la Covid-19*. Face à cette préoccupante situation, la riposte mérite obligatoirement l'implication de tous les acteurs de la société, tant les pouvoirs publics que les opérateurs économiques, tout comme les forces vives et autres composantes sociologiques.

C'est donc fort de cette exigence à la fois morale, républicaine et économique que, PALLISCO grâce à l'appui du PPECF (Programme de Promotion de l'Exploitation Certifiée des Forêts) à travers la Banque de Coopération Allemande KFW – COMIFAC, dans le cadre de la mise à disposition d'une enveloppe pour aider les entreprises certifiées FSC-FM à protéger leurs travailleurs et les populations riveraines qui vivent dans les concessions, s'est à son tour illustrée dans la lutte contre cette maladie. La stratégie en la matière concernant les communautés riveraines s'est ainsi articulée sur deux axes principaux à savoir, la sensibilisation et la distribution du matériel d'hygiène.

La sensibilisation a consisté à l'éveil des consciences des populations quant à la réalité de la menace qu'est cette pandémie, l'impératif de l'observance des mesures de l'OMS et du gouvernement en termes de gestes barrières et de mesures de distanciation sociale. Cette activité a ainsi été réalisée dans les différentes communautés au travers des réunions à l'issue desquelles, des affiches pédagogiques étaient remises aux populations pour plus d'illustration. Elle a aussi été soutenue par la distribution du savon de ménage pour le lavage des mains.

C'est ainsi qu'un total de 108 cartons de savons de 180g a été distribué aux communautés riveraines des arrondissements de Dja, Lomié et Messok.



Distribution du savon de ménage et des affiches aux communautés

Remarque : *Depuis le 08 avril 2020, l'Académie française a tranché pour l'usage au féminin, donc on dit désormais **Le Covid-19** au lieu de **Le Covid-19**.
« PALLISCO-CIFM dit non à la propagation de la Covid-19 au sein des ses employés ainsi que dans sa zone d'activités !!! »

Publication « Les Échos de la Forêt » © PALLISCO-CIFM.
 Édition : P. LAGOUE / MC. NGOUE. Rédaction : H. SOL Contact pour ce bulletin : E. NJIASSE (Médiateur Social)
 Pour des doléances à caractère social et l'emploi : E. NJIASSE / E. AKAM